



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 49

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act;*

(M. le ministre ALLUM)

(N° 65) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act.*

(M^{me} la ministre BRAUN)

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (T. Smith, B. Malyon, A. Koop Steigewald et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (E. Davidson, O. Hradowy, S. Crisp et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (V. Stobert, M. Drewlo, T. Loes et autres)

M^{me} la ministre MARCELINO (Logan) dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — Affaires multiculturelles et Alphabétisation.

(Document parlementaire n° 51)

Lundi 28 avril 2014

M^{me} MARCELINO (Logan), *ministre des Affaires multiculturelles et de l'Alphabétisation*, fait une déclaration au sujet du Yom ha-Choah, Jour commémoratif de l'Holocauste, qui est observé aujourd'hui.

M^{me} STEFANSON et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} BRAUN, *ministre du Travail et de l'Immigration*, fait une déclaration au sujet du 28 avril, Jour de deuil national à la mémoire de ceux et de celles qui sont morts au travail.

M. SMOOK et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations dans la province du Manitoba.

M. HELWER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. GRAYDON, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M. BRIESE, M. le *ministre* STRUTHERS et M. CALDWELL font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID